L'actu du jour

Stop au harcèlement scolaire

700 000 élèves au moins* sont victimes de harcèlement, du CE2 à la terminale. La ministre de l'Education nationale souhaite que davantage de personnes prennent conscience du problème.

© Voisin / Phanie / AFP

C'est quoi, le harcèlement scolaire ?

Moqueries, insultes, mises à l'écart… ces **comportements violents** par la parole ou par les gestes font beaucoup de mal. C'est quand ils se répètent sur une **longue période** qu'on parle de **harcèlement**. Lorsque ces insultes et humiliations se poursuivent sur internet et les réseaux sociaux, on parle de **cyber-harcèlement**. 1 élève sur 10 est concerné par le harcèlement à l'école*. Beaucoup **n'arrivent pas à en parler** autour d'eux et **souffrent en silence**.

Jacky, 19 ans, ancienne victime de harcèlement à l'école

Jacky est l'un des personnages du documentaire *Souffre-douleurs, ils se manifestent*, diffusé le mardi 10 février sur France 2 et destiné aux plus grands d'entre vous. Au milieu d'autres jeunes qui ont vécu le harcèlement à l'école, il raconte **son expérience**. Dès son arrivée au collège, **Jacky est frappé** par des camarades. Il est bègue et **subit des moqueries** depuis qu'il est petit. Mais la situation **s'aggrave**.

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que le harcèlement touche de nombreux enfants à l'école.

Jacky reçoit **régulièrement les coups** et ne dit rien. *« Au fil du temps, c'est comme une petite routine qui s'installe. On sait qu'on va se faire frapper et qu'on ne peut rien faire et il vaut mieux ne rien faire si on ne veut pas que ça s'aggrave. »*

Que faire contre le harcèlement à l'école ?

Une campagne avait déjà pointé le **problème du harcèlement** en 2012. *1jour1actu* avait publié les vidéos de cette campagne. La ministre vient d'annoncer une série de mesures pour lutter contre le harcèlement. Par exemple, **une journée spéciale** sera créée dès l'an prochain.
Il faut avant tout que les victimes **se sentent soutenues**, et donc plus fortes. Même si ce n'est pas facile, elles doivent parler de leur problème à **un adulte**, soit à un professeur soit à leurs parents.
Si tu n'es que **témoin** d'une situation de harcèlement, **n'y participe pas** mais n'essaie pas non plus de la résoudre tout seul. **Confie-toi** aussi à un adulte.

* D'après les estimations du ministère de l' Education nationale.
Pour plus de renseignements sur le harcèlement scolaire, clique sur http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/
Le numéro vert à contacter si tu es victime de harcèlement à l'école : 0 808 807 010

Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com